

BYPAD

Vers une politique vélo de qualité



La méthode la plus efficace pour améliorer votre politique cyclable



BYPAD
BICYCLE POLICY AUDIT

BYPAD

Quel est le niveau de qualité réelle de la politique cyclable ? Est-elle efficace ? Est-elle efficiente ? Comment pouvez-vous l'améliorer ?

Il y a un outil à cet effet, appelé BYPAD (Audit de la Politique Cyclable). Il a été développé par un groupe international de spécialistes du vélo dans le cadre d'un projet européen.

Depuis, non seulement les deux projets successifs ont vu de nouveaux pays intégrer le programme (par exemple l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Estonie, la Pologne) mais ont également permis de perfectionner la méthode. BYPAD ne se limite plus aux **grandes villes** et **agglomérations**. Petites villes et régions (EPCI) peuvent également réaliser leur audit. La méthode est différente pour chaque cible et les questionnaires sont adaptés en conséquence. 9 modules qualitatifs intégrés permettent d'assu-

rer une politique cyclable équilibrée. Chaque module est noté séparément sur une échelle de qualité. Ensemble, ils reflètent le niveau de qualité de la politique cyclable dans une ville, une agglomération ou un territoire. Un plan d'action est ensuite élaboré sur la base de cette notation. BYPAD considère la politique cyclable comme un processus dynamique, un ensemble de 9 champs d'intervention, se développant en permanence et ayant des interdépendances fortes (voir figure ci-après).

Plus de 65 villes et régions dans 15 pays sont déjà persuadées des avantages de BYPAD et ont commencé à améliorer la qualité de leur politique cyclable par des mesures simples, efficaces et efficientes en termes de coûts.





Vers une politique vélo de qualité

- ▶ **Le vélo a le vent en poupe.** Les raisons sont évidentes : une politique des transports moderne et durable doit satisfaire des exigences complexes – une politique cyclable cohérente est l'un des éléments clef du succès.
- ▶ **Le vélo est efficace et présente un très bon rapport coût-efficacité.** Aucun autre mode n'est aussi abordable en termes de coûts de planification, de réalisation et d'entretien que le vélo.
- ▶ **Faire du vélo, c'est protéger l'environnement.** Le vélo ne produit ni de bruit ni de gaz d'échappement. Le résultat : une amélioration significative de la qualité de vie.
- ▶ **Faire du vélo a un effet bénéfique sur la santé de vos concitoyens,** car c'est la parfaite combinaison d'une mobilité durable et d'un exercice physique.
- ▶ **Faire du vélo libère de l'espace.** Une règle simple : l'augmentation du nombre de vélos réduit le nombre de voitures. De ce fait, on diminue la circulation automobile de façon significative.





BÉNÉFICES

4 bonnes raisons pour lesquelles BYPAD a des effets positifs sur votre ville, agglomération ou région :

AMELIORER LA QUALITE !

Ce qui est déjà bien peut encore devenir meilleur. BYPAD propose une analyse approfondie de l'état actuel de votre politique cyclable. La méthode est simple : élus, techniciens et représentants des associations cyclistes locales remplissent un questionnaire détaillé qui permet d'apprécier les points de vue de chacun sur le positionnement de la politique cyclable dans les différents domaines d'intervention.

Les appréciations divergentes sont discutées dans le cadre d'un échange animé par un auditeur impartial. L'objectif consiste à aboutir à une évaluation partagée des questions clés et à l'élaboration commune d'objectifs et d'actions pour le futur. Au cours de cette auto-évaluation, tous les acteurs clés sont impliqués activement.

ASSURER LA QUALITE !

Un haut niveau de qualité devrait devenir une exigence. Dans le cadre des audits de BYPAD, les participants élaborent un plan de qualité qui définit les objectifs de la politique cyclable pour les prochaines années. Renouveler ces audits à des intervalles réguliers, montre l'évolution de la politique cyclable au fil du temps et assure parallèlement des améliorations durables.

CERTIFIER LA QUALITE !

L'élaboration d'une politique « responsable » est récompensée. Après l'accomplissement de l'audit, la ville, l'agglomération ou la région reçoit le label et le certificat de BYPAD. Tous les deux attestent l'engagement actif des élus, des services et des citoyens pour une politique cyclable moderne et de haut niveau de qualité.

COMPARER LA QUALITE !

BYPAD est un outil d'un haut niveau de qualité ! Pour cela, vous devriez seulement autoriser les auditeurs certifiés par BYPAD à conduire votre audit. Le réseau d'auditeurs formés et certifiés vous accompagne lors de la mise en œuvre de l'évaluation. Les collectivités locales et territoriales vont alors bénéficier de l'ensemble des services BYPAD – depuis l'information régulière jusqu'à la possibilité d'échanger et de comparer les expériences avec d'autres villes, agglomérations ou régions dans le cadre de journées techniques régionales et de séminaires internationaux.

Rejoignez le réseau européen de BYPAD avec plus de 20 pays et 65 villes et régions participants.



TEMOIGNAGES



- ▶ « BYPAD nous donne beaucoup de bonnes idées sur les différentes manières à résoudre nos problèmes. »

*Luisa Cesari, ingénieur transport,
Ferrare, Italie*

- ▶ « Le travail avec le questionnaire m'a incité à porter un autre regard sur nos activités. Le contenu du questionnaire m'a donné beaucoup d'idées pour l'avenir. »

*Peter Weiss, coordinateur vélo,
Salzbourg, Autriche*

- ▶ « Etre assis autour d'une table pour réfléchir sur la politique cyclable locale est l'une des retombées positives de BYPAD. L'échange d'idées et d'expériences avec d'autres villes est indispensable pour la mise en œuvre réussie de BYPAD dans sa propre ville. »

*Peter Schmitz, ancien directeur du projet pilote
« Troisdorf cyclable », Troisdorf, Allemagne*

- ▶ « C'est une bonne idée d'intégrer les effets du vélo sur la santé dans notre politique cyclable. Je vais très certainement prendre contact avec mes collègues au sein du Service Environnement. »

J.C. van Hasselt, élu en charge de la circulation urbaine, Zwolle, Pays-Bas

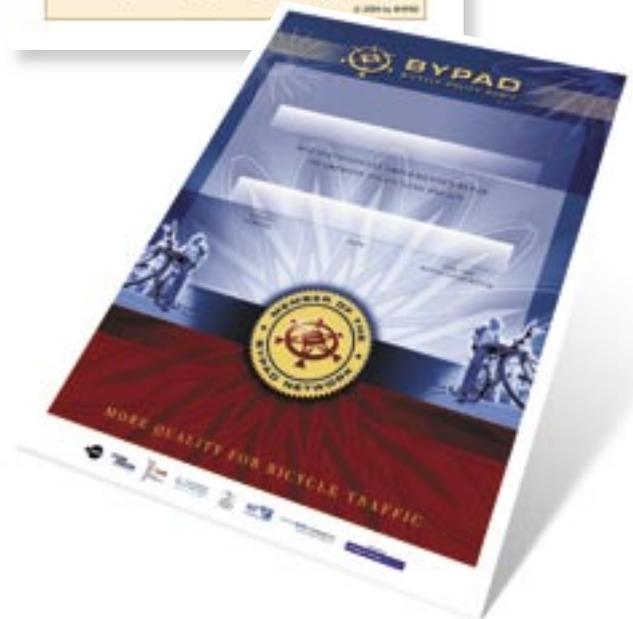
- ▶ « BYPAD nous aide à avoir une vision du futur à long terme, de rendre les ressources nécessaires disponibles et aussi, de soumettre la politique actuelle à une évaluation critique. BYPAD n'est pas une démarche superflue pour les villes qui s'engagent sérieusement pour le trafic à vélo. »

*Yves de Baets, Chargé de mission
communication, Office de la mobilité,
Gent, Belgique*



Avis des villes





Quelques faits sur BYPAD

- ▶ BYPAD est un outil flexible et peut être appliqué dans les **villes moyennes, grandes villes, agglomérations et autres territoires**.
- ▶ BYPAD a déjà été **mis en œuvre par plus de 65 villes et régions dans 15 pays**.
- ▶ **34 BYPAD auditeurs de 20 pays européens** ont été formés et certifiés afin de pouvoir assister les villes, agglomérations et territoires pour la mise en œuvre de BYPAD. Le site Internet vous donne des informations plus détaillées sur les auditeurs agréés par pays.
- ▶ Une fois que l'audit est réalisé, toutes les villes, agglomérations et territoires reçoivent de leur auditeur le **certificat officiel de BYPAD** en même temps que le **plan d'action pour le vélo**.
- ▶ **Les expériences intéressantes** sont échangées et diffusées à l'aide de la base de données des bonnes pratiques et/ou par la lettre d'information de BYPAD.
- ▶ **Les journées techniques régionales et les séminaires internationaux** assurent l'échange régulier et intense entre les auditeurs de BYPAD, les villes, agglomérations et régions ainsi que tous ceux qui sont actifs ou intéressés par la politique cyclable. Visitez régulièrement le site Internet pour les événements à venir.
- ▶ En tant que **membre de BYPAD**, vous pouvez visualiser de courtes présentations, supports et résultats transmis par les autres villes et agglomérations participant à BYPAD. Vous pouvez comparer et participer à des forums d'échanges à tout moment dans l'espace réservé aux membres.

Le projet est soutenu par la Commission Européenne, STEER programme. **Coordinateur** : VECTRIS • **Partenaires du consortium** : FGM-AMOR – Austrian Mobility Research, IMOB – Université de Hasselt, Ligtermoet & Partner, Centre Dopravního Vyzkumu CDV, conseillé par *velo:consult*

La responsabilité exclusive pour le contenu de cette publication, revient aux auteurs. Il ne représente pas l'opinion de la Communauté Européenne. La Commission Européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait de l'information contenue.

WWW.BYPAD.ORG